

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 30 AOUT 2023 à 20H30

PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt-trois, le 30 août, Le Conseil Municipal de la commune de Vassieux en Vercors dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie

Sous la Présidence de Monsieur Thomas OTTENHEIMER Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23/08/2023

Nombre de Conseillers en exercice : 8 Présents : 7 Votants : 7

Conseillers municipaux Présents : - Nelly GUILLET - Thomas OTTENHEIMER - Dominique GUILLET - Denis PELLISSIER- Rachel MAGNIN - Nicolas MORFIN - Christophe TORREGROSSA

Excusé : Anthony AUDRAPT

Secrétaire de séance : Denis PELLISSIER

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey CHARRASSON – Florent VAUDAINÉ -Mylene VICTOIRE en début de séance

Ordre du jour :

Approbation PV et compte rendu conseil du mois de juillet
Désignation Secrétaire de séance
Tirage au sort pour le prochain petit déjeuner des habitants
Périscolaire
-Organisation accueil périscolaire 2023-2024
-Approbation règlement périscolaire
-Convention Marmottons
Gelinotte : point avancement sur la mise en vente du bâti
Urbanisme
-Révision PLU : point sur les rencontres du mois d'août
Fête du bleu 2024 : courrier du Parc du Vercors
Motion de soutien JA-FDO-Bergers du Vercors
Compte rendu réunions
Questions Diverses

Thomas Ottenheimer ouvre la séance, et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance du conseil municipal peut se tenir



En préambule à ce conseil, Florent VAUDAINÉ et Mylène VICTOIRE sont venus présenter les objectifs de l'association « VazyViens » nouvellement créée et dont ils sont membres.

1. Approbation PV et compte rendu conseil du mois de juillet
2. Désignation Secrétaire de séance : Nelly Guillet
3. Tirage au sort habitants : ajourné- reporté au conseil du 11 septembre
4. Périscolaire :

Suite aux questionnaires complétés par les familles et à la réunion qui s'est tenue le 4 août dernier avec les familles concernées par le périscolaire, il est proposé aux élus de maintenir l'accueil périscolaire du soir de 16h30 à 18h. Toutefois, dans la mesure où les besoins sont peu nombreux et très spécifiques et afin d'organiser au mieux la gestion administrative des contrats de l'agent d'accueil, il est proposé de modifier les modalités d'inscription. Ainsi, il sera demandé aux familles intéressées par le service de confirmer par mail le 15 de chaque mois les besoins pour le mois suivant (Pour le mois de septembre, il sera demandé aux familles de communiquer au plus tôt à la rentrée leurs besoins). A réception des besoins des familles, l'agent d'accueil informera en début de mois toutes les familles des jours où le service sera en place. Enfin, pour des questions essentiellement administrative et organisationnelle, il ne sera pas proposé cette année d'accueil périscolaire le matin. ***Soumise au vote, ces propositions sont validées à l'unanimité des présents.***

Compte tenu du faible nombre d'enfants et conscient que les besoins des familles et donc les besoins en termes d'accueil périscolaire, peuvent évoluer en cours d'année, le conseil municipal précise qu'il restera tout au long de l'année à l'écoute des familles pour ajuster/rediscuter des modalités de l'accueil périscolaire. Les interlocuteurs seront les parents d'élèves élus à la commission périscolaire.

Par ailleurs, suite à la décision de poursuivre l'accompagnement financier à l'espace de vie sociale de la Chapelle (les Marmottons) pour l'accueil périscolaire des mercredis et des vacances scolaires, dans la limite de 1 000 Euros, le projet de convention reprenant ces éléments est soumis au vote des élus. ***Soumis au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents.***

5. Gélinothe : point avancement sur la mise en vente de ce bâti

Thomas Ottenheimer informe avoir reçu une offre d'achat pour la Gélinothe et précise que deux autres prospects avec des profils et des projets différents ont fait part de leur intérêt et se sont engagés à se positionner d'ici fin septembre. Aussi, il propose aux élus d'attendre fin septembre pour se positionner sur l'offre reçue. ***Soumis au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents.***

6. Urbanisme

Pour mémoire, les élus ont rencontré les services de l'état le 03 Août dernier (DDT et de la Chambre d'Agriculture) concernant les changements de destination et les projets d'accueils touristiques en zones agricole et naturelle.

Le bureau d'études qui accompagne la commune dans ce projet de révision du PLU a, au cours de cette réunion, expliqué que les projets d'accueils touristiques en zones agricoles et naturelles, sont soumis à un dossier de dérogation à la loi montagne et que chaque demande doit faire l'objet d'un dossier soumis à l'approbation de la commission spécifique (CDPNAF). Ces dossiers ont un coût qui devra être supporté par les porteurs de projets, la commune ne pouvant pas financer les projets privés en plus du financement de la révision du PLU.

Une réunion a donc eu lieu avec les différents porteurs de projet qui se sont manifestés dans le registre de concertation publique pour les informer de cette procédure spécifique et savoir si ils souhaitent s'insérer dans cette démarche. Le Bureau ALPICITE se tient à leur disposition pour les accompagner dans leur dossier.

7. Fête du Bleu

La commune a été destinataire d'un courrier du Parc du Vercors alertant sur l'absence de candidature à l'organisation de la Fête du Bleu 2024 et informant d'une réunion sur ce thème en Octobre. Dans la perspective de cette réunion, Thomas Ottenheimer sonde les élus sur la question en précisant au préalable qu'au regard des projets attendus en 2024 (travaux de réaménagement de la traversée de village et 80^{ème} anniversaire des combats du Vercors), il lui semble totalement inenvisageable que la commune se porte candidate. Après échanges entre élus, il ressort 1. Que la motivation et l'enthousiasme pour la fête du bleu s'éssoufflent 2. Que les élus ne souhaitent pas se porter candidat pour 2024 3. Qu'ils ne témoignent que d'une très faible motivation pour 2025. Cette position sera relayée lors de la réunion d'Octobre.

8. Avis sur motions de soutien

Les élus de la commune sont régulièrement sollicités pour apporter un soutien à diverses motions. Elles sont systématiquement présentées aux élus qui décident de la suite à donner :

- Soutien auprès de la FDSEA « « Plan de sauvegarde de l'élevage » : les élus à la majorité décident d'apporter leur soutien à ce courrier qui émane des diverses instances agricoles drômoises

9. Compte rendu des réunions :

Une synthèse des principales réunions qui se sont tenues depuis le conseil du 19 juillet est présentée aux élus :
ADN-

10. Questions et points divers :

Demande d'autorisation de stationnement d'un bus mobilité de Groupama : demande accordée

Demande mise à disposition de locaux au sein de la mairie pour accueillir une permanence de Pôle Emploi à destination des bénéficiaires du RSA : demande accordée

Représentants des abonnés au réseau de chaleur pour participation au schéma directeur : Jean-Léo Ponçon et Léo Génin

Demande d'accueil d'un évènement « ELEVATION EVENTS » (une épreuve de vélo longue distance) : demande accordée

11. Tour de Table :

La réunion publique sur les aménagements publique est décalée au vendredi 15 septembre 19h30

Rachel Magnin informe qu'une distribution du compost collectif -à destination des contributeurs- aura lieu le 15 septembre à 18h

Denis Pellissier informe que les communes forestières proposent, dans le cadre d'actions menées avec l'Office National des Forêts, la commande de panneaux et de bâches pour les forêts communales pour sensibiliser le



grand public. Les élus ne souhaitent pas donner suite.

Prochain conseil le 11 septembre 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le secrétaire de séance,

Denis PELLISSIER

Le Maire

Thomas OTTENHEIMER